

Monsieur Jean-Damien PONCET
Directeur du BEA-TT
Ministère de la Transition écologique et solidaire,
chargé des Transports
Grande Arche – Paroi Sud
92055 La Défense cedex

Saint-Denis, le 25 novembre 2024

Nos Réf. : D/2024/342535
Affaire suivie par : Philippe COYEZ

Monsieur le directeur,

Votre courrier du 08 août 2024 par lequel vous nous communiquez le rapport d'enquête technique publié par vos services à la suite du heurt de deux piétons par un train de fret, survenu le 14 novembre 2022 sur une traversée de voie en gare de Donchery dans les Ardennes, a retenu toute notre attention.

Ce rapport adresse à SNCF Réseau, SNCF Gares et Connexion et/ou SNCF Voyageurs un ensemble de recommandations pour lesquelles nous avons déjà eu l'occasion d'échanger puis d'exprimer notre position lors de la consultation sur sa version projet. A cette occasion, nous vous avons suggéré la suppression de ces recommandations considérant que le plan d'actions conjointement lancé avec SNCF Gares et Connexions, suivi au sein de la DSSR, suffisait à y répondre et les points d'avancements menés 2 fois par an avec l'EPSF, d'en garantir la sécurisation.

Sur la recommandation R1 adressées à SNCF Gares & Connexions, et SNCF Voyageurs :

Sécuriser le pilotage et l'avancement du plan d'action de prévention du heurt de piéton aux TVP porté par SNCF

SNCF Réseau ne proposera donc pas d'autres actions que celles déjà mises en œuvre et suivies dans le cadre du plan d'actions précédemment cité.

Sur la recommandation R3 à l'attention de SNCF Réseau et de SNCF Gares & Connexions :

Sécuriser, au sein du plan d'action de prévention du heurt de piéton aux TVP, le projet de développement d'une TVP de nouvelle génération offrant une barrière physique efficace au risque d'inattention des piétons à la signalisation lumineuse.

SNCF Réseau note que la notion de boucle de rattrapage évoquée dans la version en consultation a été remplacée par la mention de barrière physique.

Les différents lots du projet de TVP nouvelle génération actuellement mené par SNCF Réseau étant toujours en cours avec une fin prévue mi-2026, cette notion même de barrière physique apparaît comme prématurée sans les résultats et conclusions de l'étude comportementale menée dans ce cadre.

La boucle de rattrapage sur laquelle travaillera SNCF Réseau pourra donc prendre la forme d'une barrière physique uniquement si les résultats de cette étude confirment cette possible orientation.

Sur la Recommandation R8 à l'attention de SNCF Gares & Connexions et SNCF Réseau :

Finaliser et mettre en œuvre le projet de dénivellation de la traversée des voies en gare de Donchery.

Pour cette recommandation, le projet de suppression de la TVP en gare de Donchery au profit d'une traversée sous voies, piloté par SNCF Gares et Connexion avec la participation de SNCF Réseau, a été planifié pour une mise en exploitation à la fin du premier semestre 2028.

Je vous prie de recevoir, Monsieur le directeur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Damien PALLANT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'D. Pallant', written over a faint, illegible stamp or watermark.

Directeur Général Adjoint Sécurité